

# le REVEST

Janvier/Juin 1997

les-Eaux

Magazine

► **Dossier**

Protection de  
l'Environnement :  
*une réalité*

► **Budget 1996**

Bilan positif

► **Culture, Sports et  
Vie pratique...**

► **Rendez-vous**

1<sup>er</sup> semestre 1997

## Bloc-notes

■ <b>Mairie du Revest-les-Eaux</b>	04 94 98 90 15
du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30	
■ <b>Mairie-annexe/Foyer</b> rue d'Estienne d'Orves	04 94 98 12 14
■ <b>Office du Tourisme</b> boulevard de l'Égalité	04 94 98 94 78
du mardi au vendredi 14h-18h	
■ <b>La Poste</b> 29, rue Maréchal-Foch	04 94 98 90 43
du lundi au vendredi 9h-12h (levée à 16h30) / le samedi 8h-12h (levée à 12h)	
■ <b>Maison des Comoni</b> 60, boulevard de l'Égalité	04 94 90 91 92
tous les après-midi sauf le lundi de 15h à 19h	
■ <b>Bibliothèque Municipale</b> L'Oustou per tutti	04 94 90 92 33
■ <b>Musée Copte Scété</b> renseignements sur les horaires à la Mairie	
■ <b>Cabinet des Monnaies</b> 60, boulevard de l'Égalité	04 94 90 91 92
■ <b>Ecole maternelle du village</b> place Jean-Jaurès	04 94 98 97 06
■ <b>Ecole maternelle du hameau</b> chemin du Val d'Ardène	04 94 98 92 47
■ <b>Ecole primaire de la Salvatte</b> chemin de l'Oratoire	04 94 98 91 53
■ <b>Restaurant scolaire</b>	04 94 98 96 39
■ <b>Eglise Saint-Christophe</b> fermée pour travaux	
■ <b>Ermitage Saint Marc</b> (Chapelle Copte) heures d'ouverture à la Mairie	
■ <b>Police-Secours</b>	17
■ <b>Sapeurs-Pompiers</b>	18
■ <b>Gendarmerie Nationale</b>	04 94 89 49 52
■ <b>Police Municipale</b>	04 94 98 97 35
■ <b>S.A.M.U. : Service d'Aide Médicale d'Urgence</b>	15
■ <b>Centre Anti-Poison de Marseille</b>	04 91 75 25 25
■ <b>Hôpital Inter-Communal Toulon-La Seyne</b> (urgences)	04 94 61 60 03
■ <b>S.O.S. Médecins</b>	04 94 31 33 33
■ <b>S.O.S. Drogue</b>	08 00 05 88 88
■ <b>Ambulances Var Assistance</b> 24 heures/24	04 94 24 41 06
■ <b>Compagnie des Eaux et de l'Ozone</b>	04 94 46 72 72
■ <b>E.D.F.</b> Dépannage d'urgence	04 94 41 22 68
■ <b>G.D.F.</b> Dépannage d'urgence	04 94 41 41 00
■ <b>Les Monstres</b> s'inscrire à la Mairie avant	04 94 98 90 15
enlèvement d'objets encombrants les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudis du mois	
■ <b>Enlèvement des ordures ménagères</b> le matin du lundi au vendredi	
■ <b>Déchetterie de Baudouvin</b> du lundi au samedi	04 94 61 90 90
■ <b>Horaires des Bus (RMTT)</b>	04 94 03 87 03
■ <b>Gare S.N.C.F.</b> Info trafic pour le Var	04 94 24 30 00
■ <b>Port de Toulon, gare maritime</b>	04 94 22 80 82
■ <b>Aéroport International</b> Toulon / Hyères-les-Palmiers	04 94 22 81 60

► <b>Bloc-Notes</b>	Les adresses utiles	P.2
► <b>L'Éditorial du Maire</b>		P.3
► <b>Dossier</b>	Protection de l'Environnement au Revest : une réalité.	PP.4-7
► <b>Vie pratique</b>	Le bruit	
	Programme Eco-Emballages	P.8
► <b>Culture</b>	Hommage à P. Trofimoff	
	Expos à la Bibliothèque	
	<i>Jeunesse</i> : recueil de poèmes de V. Higgins	P.9
► <b>Sports en bref</b>		
► <b>Mots fléchés</b>		P.10
► <b>Budget 1996</b>		P.11
► <b>Les rendez-vous...</b>		P.12
► <b>Photo de couverture</b>	"Les eaux du barrage"	
	P. Cléret.	
<i>Solution des mots fléchés</i> N°2		
V B V L S V A R		
Le Revest-les-Eaux Magazine est une publication semestrielle de la Mairie du Revest diffusée gratuitement.		
► <b>Directeur de la publication</b>	Janine Fenassile	
► <b>Directeur de la rédaction</b>	Michel Bonnefoy	
► <b>Rédacteur-en-chef et rédaction</b>	Cécile Renon / HEMISUD	
► <b>Comité de rédaction</b>	Pierre Cortez, Régis Durand, Bernard Paulet-Puccini, Maurice Sadoul.	
► <b>Photos</b>	Patrick Cléret (sauf mention spéciale)	
► <b>Conception, réalisation, impression :</b>	HEMISUD - Tél. 04 94 14 70 14	

Prochain numéro : juillet 1996

# Vœux du Maire

27 Novembre 1996

Chers Revestois,

Au nom de tous les adjoints, au nom de tous les conseillers municipaux et en mon nom personnel, permettez-moi de vous présenter nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de santé, bonheur et prospérité pour vous tous et vos proches.

J'aurai avec vous une pensée émue et respectueuse pour tous ceux qui nous ont quittés. N'oublions pas pour autant que nous avons eu la chance d'avoir 30 petits Revestois qui ont vu le jour en 96. A eux plus particulièrement - car ils représentent notre avenir - je formule des vœux encore plus forts.

Pour notre pays, je souhaite une année sereine et si possible un début d'embellie.

Je tiens aussi à souligner que si nous avons déjà pu réaliser quelques-uns de nos objectifs, cela a été possible grâce au dévouement et à la compétence de tout le personnel communal, dans tous les services, tant techniques que scolaires ou administratifs. Qu'ils soient ici remerciés.

Le Maire du Revest-les-Eaux



# Bonne année 1997

# L'interview du Maire

Janine Fenassile

■ **L'année 1996 vous a permis de prendre vos marques de Maire et d'accéder à l'ensemble des dossiers. Quel est aujourd'hui votre objectif pour l'année 1997 ?**

— D'abord et toujours les Jeunes car ils sont l'avenir de notre village et méritent que nous mettions à leur disposition le potentiel nécessaire à leur épanouissement. Le vote à l'unanimité des budgets 1996 a permis - en concertation avec les principales parties intéressées au sein de la Commission des Ecoles - de concrétiser, entre autres, le projet de construction de la nouvelle école maternelle qui était à l'étude depuis plusieurs années. En 1997, il s'agit maintenant d'assumer cet investissement élevé par une bonne maîtrise de la gestion financière, tout en maintenant la capacité d'investissement nécessaire par ailleurs.

■ **Dans ce numéro, vous avez choisi de sensibiliser les Revestois à la Protection de l'Environnement. Pourquoi ?**

— C'est en effet l'une de nos priorités, moins coûteuse financièrement dans l'immédiat, mais d'une grande complexité. La protection de l'Environnement et la Qualité de la Vie doivent bien sûr figurer parmi les préoccupations d'un Maire surtout dans une commune comme la nôtre qui fait beaucoup d'envieux dans l'aire toulonnaise et que nous n'avons pas le droit de laisser gâcher. Mais



il faut bien comprendre que la protection de l'Environnement n'est pas réservée à quelques élus ou utopistes illuminés ; c'est bien l'affaire de tous et la responsabilité de chacun. Tel est le but de ce numéro consacré à un sujet auquel nous voulons vraiment sensibiliser tous les Revestois.

Cela va de la protection du paysage visible qui se cultive par une maîtrise du Plan d'Occupation des Sols, à la protection des espèces et la mise en valeur des espaces naturels, la résorption des décharges sauvages qui sont encore de véritables "points noirs", l'amélioration du cadre de vie, la plantation d'arbres, l'enfouissement des lignes aériennes électriques et téléphoniques, la maîtrise des déchets avec le programme Eco-Emballages et la prévention des pollutions, sans oublier l'amélioration et l'entretien des voies communales. Si les élus travaillent sur ces dossiers, il est nécessaire d'informer et de sensibiliser la population.

En effet, si la protection de l'Environnement est une priorité au Revest, elle doit être prise en considération par tous et dans tous les actes de vie : il est nécessaire que le civisme vienne au secours de l'Environnement. ■

# Protection de l'environnement :

**D**epuis 1990, la protection de l'environnement fait partie des préoccupations majeures des Français. Viennent en tête la pollution de l'air et de l'eau, puis les déchets. Au Revest, les préoccupations sont différentes et pour cause. La frange terrestre du littoral est un lieu d'hyper-activité, tant pour l'homme que pour la nature : faune, flore, habitants, entrepreneurs, chasseurs, randonneurs ou touristes s'y chevauchent même si leurs objectifs sont souvent opposés voire concurrents. Tel l'aigle de Bonelli, chacun doit pouvoir se nourrir, se reposer, se reproduire et co-habiter dans un même canton et sur une même planète sans pour autant créer des ghettos réservés aux uns ou aux autres.

C'est la notion de "développement durable" (adoptée au sommet mondial de Rio en 1992) qui permettra de "satisfaire les besoins de développement des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Au Revest, nous dépassons les logiques d'affrontement et les relations conflictuelles pour développer des politiques d'aménagement moins cloisonnées, moins ponctuelles et moins irréversibles. D'où le bien-fondé d'opérations complémentaires : communales, inter-communales, nationales et européennes. Baser le développement présent et futur sur une nouvelle conception de l'équilibre des relations entre l'homme et la nature, tel est le choix de l'équipe municipale qui soutient la Commission pour l'Environnement et l'Urbanisme.

Cette commission encourage les démarches visant à faire adopter au plus grand nombre des comportements d'éco-citoyen :

- incitation à la protection par la découverte du Revest et de ses alentours grâce à la création ou la réfection des sentiers communaux
- action de sensibilisation visant à faire connaître et valoriser l'environnement pour le protéger
- respect des lieux de vie d'espèces animales et végétales protégées par l'arrêté de biotope\*
- mise à jour du patrimoine naturel et archéologique
- résorption des dépôts sauvages.

\* biotope : milieu biologique présentant des conditions de vie homogènes.

## ► L'aigle de Bonelli le rapace le plus rare du Sud de l'Europe



Sur la trentaine de couples actuellement recensés en France, un seul vit dans le Var, sur la commune du Revest. Découvert en 1972, ce couple dont le territoire de chasse s'étend du Gros-Cerveau à Siou-Blanc, donne naissance depuis 1991 à un ou deux petits capables chaque année de prendre leur envol.

De taille moyenne, l'aigle de Bonelli ressemble à une buse qui aurait des ailes et une queue plus allongées, la femelle généralement plus grande que le mâle. La parade nuptiale du mâle donne lieu en février à des vols en festons spectaculaires. Deux œufs sont pondus en mars.

A la naissance, l'aiglon est couvert d'un duvet blanc et se pare pendant sa première année d'un plumage roux orangé qu'il perdra progressivement pour acquérir sa teinte adulte : sombre dessus avec une tache blanche sur le dos, son ventre est blanc moucheté de noir et sa queue se termine par une large barre noire.

Le jeune quitte le territoire de ses parents au début de l'automne et commence une errance juvénile d'un ou deux ans à la recherche de son futur territoire déterminé par le choix du

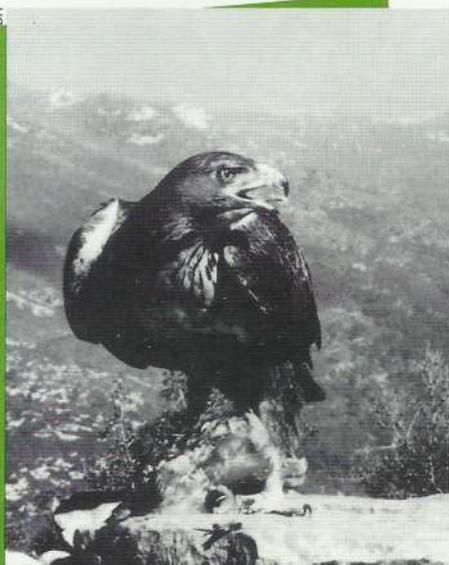


# une réalité

compagnon avec qui il mènera une vie fidèle et sédentaire. Vue perçante et serres puissantes, il se nourrit surtout d'oiseaux, de petits mammifères ou de reptiles capturés en vol ou au sol.

La principale menace pesant sur cette famille revestoise peu banale est l'envahissement de son territoire de chasse par le couvert forestier du fait de la déprise rurale. Les lignes électriques aériennes sont également responsables de la disparition de plus de la moitié des aigles de Bonelli recensés en France qui, rappelons-le, sont une espèce protégée depuis plus de vingt ans.

Grande première au Revest : une petite balise Argos de 30 grammes a été installée cette année sur le dos d'un aiglon afin de mieux analyser sa période d'errance. Capté par satellite tous les quatre jours, il est suivi par un centre de Toulouse qui transmet sa position deux fois par mois au Muséum d'Aix-en-Provence. On sait qu'il était encore au Revest chez ses parents le 3 septembre, le 4 en Crau, près d'Arles et le 12 à 30 km au Nord-Ouest de Béziers. A suivre...



## Mme Bellot

Directrice de l'école primaire cite Saint-Exupéry :

**“Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants”**

### ■ Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus en matière d'environnement ?

— Le traitement des déchets me paraît le plus important actuellement (la moyenne représente 410 Kg par habitant et par an dont 3 à 6 Kg de déchets ménagers spéciaux : corrosifs, nocifs ou inflammables...). Il est aisé d'imaginer les nuisances qui en découlent : pollution de l'eau et de l'air par production de lixivats et de biogaz. Il faut savoir qu'en 2002 presque toutes les décharges seront fermées et les déchets devront être soit recyclés soit incinérés. Il faut donc dès maintenant apprendre à trier nos déchets et modifier notre comportement de consommateur, d'industriel ou d'élu.

### ■ Vos élèves ont-ils la même perception que vous ?

— En primaire, nos élèves n'ont pas encore cette perception. Ce sera différent quand les éducateurs et les médias parleront plus fréquemment du tri sélectif. Pour l'heure, les plus jeunes sont plus intéressés par la disparition des espèces et les plus grands par la pollution de l'eau et la dégradation des paysages.

### ■ Quelles actions d'éducation à la protection de l'environnement l'école peut-elle apporter aujourd'hui ? Lesquelles avez-vous entreprises au Revest en particulier ?

— L'école doit faire comprendre à tous que l'environnement est l'affaire de tous. Son rôle est aussi d'éduquer à l'environnement afin de le respecter donc de le protéger : protéger l'environnement, c'est aussi protéger la pérennité de la Vie. Mais le travail de l'école est surtout un travail de fond qui enraine les comportements.

Une multitude d'actions sont entreprises dans notre école. Certaines, interdisciplinaires, font simplement partie de notre quotidien comme les semis et les plantations, l'observation de notre environnement proche (pinède, village...) et la mise en place de règles de vie de notre communauté scolaire. Il y a aussi des thèmes d'étude et de recherche comme “L'eau autrefois...aujourd'hui”. C'est alors l'occasion de petites expériences, d'intervention de personnalités locales nous parlant par exemple des sources qui alimentaient le village autrefois ou d'industriels parlant du traitement des eaux usées lors d'une visite de la station d'épuration.

Les actions plus ponctuelles et spectaculaires sont nécessaires pour fédérer les idées et les énergies : ainsi la participation en partenariat avec les associations locales et la DDAF à la Journée internationale de l'eau le 22 mars 96 et le Nettoyage de printemps des 23 et 24 mars 96 (lire page 6). Ce sont aussi des classes-découverte d'une semaine dans le Parc national de Port-Cros avec un animateur qui connaît bien le site ou la découverte du milieu montagnard en bordure du Parc national du Mercantour (étude de l'habitat, culture, élevage...).

■ Quel bilan feriez-vous de ces actions ?

— Bilan et évaluation sont difficiles à mesurer. En ce qui concerne concepts et connaissances, les évaluations sont quantifiables. Dans le domaine du comportement, nous posons des jalons au quotidien et nous espérons que nos petits élèves agiront plus tard en citoyens ou en terriens responsables quelle que soit la situation dans laquelle ils se trouveront

## Le Parc du Rigadu

*Espace de transition entre le village, le mont*

*Caume et le col des Morts*

Ce secteur situé en amont du village et en direction de Fiéraquet a déjà vocation de détente, de loisirs et de respiration : randonnée, chasse, jogging, tir-à-l'arc, Club trial 4x4, Stade de la Colline et Club varois du chien de défense en sont déjà la preuve. En 1994 le conseil municipal a fait réaliser un diagnostic complet du site pour développer une réflexion visant à le mettre en valeur et l'aménager au mieux : depuis, l'option d'un véritable Parc Communal a fait son chemin. Été 96, le projet prend forme avec la préparation d'une aire de pique-nique et de repos d'un hectare (élagage, débroussaillage, mise

en valeur des espèces et remise en état des restanques). La deuxième étape verra le jour d'ici un an avec l'ouverture d'un sentier de promenade en boucle, facile et idéal pour découvrir la faune et la flore protégée. Ce sentier permettra de faire étape à mi-course sur l'aire de pique-nique qui offrira une vue dégagée vers le barrage, le village et la mer au loin. Le projet sera terminé par la mise en place de panneaux d'information, de tables de pique-nique ; le balisage de la boucle permettra de rejoindre l'aire de départ par la piste forestière et le GR 99 qui s'intègrent déjà dans les circuits de pro

menade classiques.

Dans le principe de protection de l'espace et des espèces, sont prévus des aménagements discrets et d'aspect naturel qui mettent en valeur l'identité du site, ses caractéristiques et ses sensibilités : une flore de qualité, une avifaune rupestre variée et une grande qualité paysagère.

La création et l'entretien des aménagements du Rigadu seront faits par des associations de réinsertion. Quant aux équipements, ils seront financés avec l'aide du Comité départemental du tourisme.

Rappelons qu'il est possible d'obtenir à l'Office du tourisme des renseignements sur les principaux itinéraires de randonnée existants et accessibles à tous autour du Revest.

## Nettoyage de printemps

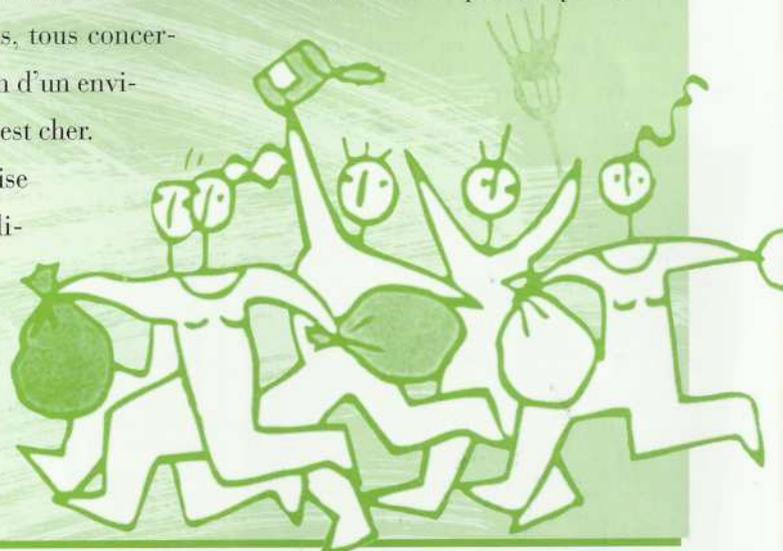
L'opération annuelle du Ministère de l'Environnement a trouvé un écho favorable au Revest : le nettoyage des rives du Barrage de Dardennes. Dès 8 h 30, le samedi 23 mars, plus de cent participants étaient présents à l'appel : Delphine Klem, responsable du projet pour le compte de l'association Tremplin, et Mme Bellot, Directrice de l'école primaire ont su coordonner et sensibiliser bon nombre d'écoliers avec maîtres et parents. Étaient aussi de la partie des membres

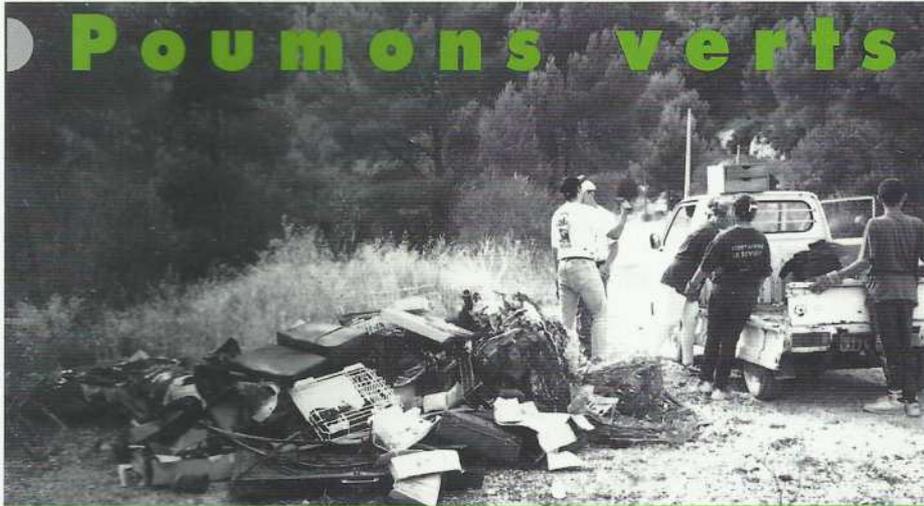
de la municipalité dont le Maire, la société de pêche Le Gardon, les Excursionnistes Toulonnais et de nombreux Revestois, tous concernés par la protection d'un environnement qui leur est cher.

Cette journée qui vise à réparer les négligences de certains fut clôturée par la remise du diplôme d'honneur d' E c o -

citoyen à tous les participants.

Le rendez-vous est pris pour le premier week-end de printemps 97.





Une opération de sensibilisation menée conjointement par Le Revest et La Valette.

## Poumons verts

## Devenons Eco-Citoyens

### Quelques principes de base

- On est **éco-citoyen** 365 jours par an.
- Chaque jour, l'**éco-citoyen** préserve l'environnement grâce à des gestes simples.
- L'**éco-citoyen** apprend à jeter moins et à jeter mieux.
- L'**éco-citoyen** cherche à produire le moins de déchets possible.
- L'**éco-citoyen** apprend à trier ses déchets et il apporte le verre usagé jusqu'au conteneur le plus proche prévu à cet effet. Il récupère les journaux, revues, papiers, bouteilles en plastique et autres matériaux dans des conteneurs spéciaux (voir page 8).
- L'**éco-citoyen** ne se débarrasse jamais de ses déchets encombrants ou toxiques dans la nature, les terrains vagues ou sur les trottoirs.
- L'**éco-citoyen** "n'oublie pas" ses emballages derrière lui lorsqu'il se promène, pique-nique ou dans toute autre de ses occupations.
- L'**éco-citoyen** fabrique de l'engrais naturel en compostant les déchets organiques de son jardin.
- L'**éco-citoyen** revestois a gratuitement recours, pour ses gravats, ses résidus de jardinage et ses déchets encombrants, à l'une des deux déchetteries qui lui sont réservées.
- L'**éco-citoyen** se renseigne sur tous les moyens mis à sa disposition pour se débarrasser de ses déchets de la façon la moins dommageable pour l'environnement.
- L'**éco-citoyen** donne l'exemple et fait bénéficier les autres de ses connaissances en leur indiquant la meilleure manière de gérer et de valoriser leurs déchets.

Le 11 septembre 1996 fut une journée de mobilisation inter-communale contre les décharges sauvages qui envahissent des sites dits sensibles (le chemin de Signes, la route des Carrières, la Moutte et la route de Tourris) où les services des deux communes devaient sans effet intervenir régulièrement ce qui engendrait un coût annuel de 150 000 F pour Le Revest et le double pour La Valette.

Pour réagir contre ces négligences coûteuses, une trentaine de personnes des deux communes (employés municipaux, élus, habitants ainsi que "les Amis du Coudon" et les jeunes de l'association Forêt-Loisirs) se sont chargées pendant toute la journée de déblayer les sites encombrés à l'aide de deux tracto-pelles, trois camions, une benne à ordures, deux véhicules et deux remorques. Il fut décidé d'accroître la surveillance et de faire res-

pecter la loi. Partenaires de l'opération : la Gendarmerie Nationale, les Sapeurs-Pompiers du S.I.L.I.A.T., les deux polices municipales et le syndicat inter-communal du Massif du Coudon. Bilan de l'opération : des tonnes de déchets ont été prélevés et emportés, des panneaux d'information et de sensibilisation seront installés prochainement aux différents points d'accès des sites et un véhicule assure une surveillance journalière en liaison avec la Gendarmerie nationale et la Police municipale des deux communes. Rappelons que pour les ordures non ménagères la déchetterie de Baudouvin et celle de Lagoubran sont gratuitement mises à la disposition des particuliers revestois (lire page 8). Par contre, les contrevenants insouciant risquent une amende de 10 000 F (20 000 F en cas de récidive) et la confiscation du véhicule complice.

Concernant les opérations Poumons verts ou Nettoyage de printemps 1997, formalisez vos idées par écrit en janvier à l'attention de Michel Bonnefoy, Délégué à l'Environnement à la mairie du Revest.



## PEDALE DOUCE

Dorénavant, un certain nombre de bruits peuvent être constatés sans mesure acoustique. Selon l'article R. 48-2 du Code de la santé publique (loi sur le bruit du 31 décembre 1992), constitue une infraction : "tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa surveillance, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de l'une des caractéristiques suivantes : durée, tranquillité, répétition ou intensité". Une circulaire du 25 octobre 1995 énumère les bruits de voisinage liés aux comportements tels que les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de cris d'animaux, d'outils de bricolage et de jardinage, d'appareils électro-ménagers, de jeux bruyants ; cette énumération n'est pas limitative...

Le maire, en tant qu'autorité de police, doit prévenir et réprimer les bruits de voisinage (article L. 131.2.2 du Code des communes) mais dorénavant le contrôle peut être réalisé par des agents communaux commissionnés et assermentés : ce sont les inspecteurs de salubrité des services communaux et les gardes champêtres. Leurs procès-verbaux font foi jusqu'à preuve du contraire et doivent faire référence à cette fameuse loi sur le bruit (articles R. 48-1 à R. 48-5 du Code de la santé publique).

## Depuis décembre

*j'y pense donc je trie...*

**S**aviez-vous que chaque ménage produit en moyenne un gisement annuel d'une tonne de déchets dont 55% sont recyclables (1/3 d'emballages, 1/4 de papiers/journaux) et valorisables soit en énergie soit pour recréer de la matière première ?

Depuis mars 96, l'adhésion du S.I.T.T.O.M.A.T. au programme *Eco-Emballages* (agréé par le Ministère de l'Environnement) s'inscrit dans une stratégie nationale et européenne de valorisation des emballages ménagers et de protection de l'environnement. Cela permettra de repousser la date de saturation de l'usine d'incinération de Lagoubran. Dans le cadre de sa politique intercommunale et en tant que membre du S.I.T.T.O.M.A.T.\* (19

communes), Le Revest a signé cette convention de partenariat de six ans avec *Eco-Emballages* pour développer la collecte sélective des matériaux d'emballage (verre, papier/carton, plastique, acier, aluminium) et de les recycler. C'est le 1er contrat signé dans le Var, le 6ème en région P.A.C.A. et le 113ème en France. Mais collecte et recyclage ne seront possibles qu'avec la participation active des particuliers et un apport volontaire des déchets triés par les

usagers eux-mêmes, dans les conteneurs et les déchetteries.

Pour sa part, *Eco-Emballages* s'est engagé à apporter au syndicat intercommunal un soutien financier de 72,2 MF sur six ans, une garantie de reprise et de recyclage et une aide aux actions de sensibilisation et d'information du public.

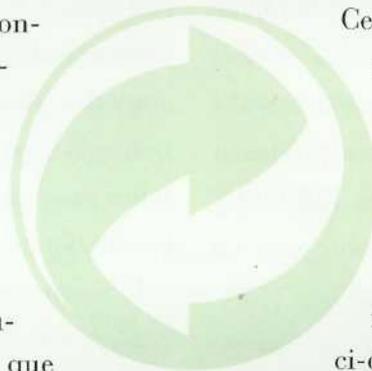
*Le guide du tri* est déjà à votre disposition. Si vous ne l'avez pas reçu, venez le chercher en mairie, lisez-le et gardez-le précieusement : il répond à toutes vos questions en la matière.

Ce grand chantier qui va devenir national est financé en grande partie par la contribution des entreprises adhérentes à *Eco-Emballages* reconnaissables au logo ci-dessus apposé sur leurs emballages.

Le Revest sera bientôt pourvu de conteneurs spéciaux pour le verre, les papiers/cartons et le plastique. Trois sites seront équipés : au parking Jean-Moulin, près de l'école primaire et à Dardennes.

Les Revestois peuvent aussi disposer gratuitement de la déchetterie de Baudouvin pour les déchets non-ménagers mais non toxiques.

Selon l'I. F. O. P., 78% des Français ont une attitude favorable à l'égard du tri sélectif. Et vous ?



\* Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise.

## À vos livres...

Au cours du premier semestre 1997, cinq expositions avec prêt de livres seront présentées à la bibliothèque municipale dont trois pour les enfants :

► **La littérature enfantine**

(23 décembre au 31 janvier),

► **Les sorcières** (en mars),

► **Les livres animés pour enfants**

(19 mai au 15 juin).

► **La nouvelle, les novellistes et**

**l'art d'écrire** regroupe plus de 600 documents avec cassettes et disques compacts (20 janvier au 20 février),

► **Saint-Germain-des-Prés** avec des documents relatifs aux artsites de l'époque (avril).

► Sont aussi disponibles les livres qui ont fait l'objet d'un grand prix littéraire en 1996 sans oublier le dernier **Astérix**.

► Une importante exposition est consacrée à George Sand du 12 avril au 4 mai à la Maison des Comoni. Les adhérents de la bibliothèque peuvent avant le début de l'exposition se familiariser avec les écrits de G. Sand : une quarantaine d'ouvrages sont déjà disponibles dont le "Journal" qui décrit son séjour à Tamaris entre février et mai 1861.

Dans ce voyage dit "du Midi", la femme de lettres raconte entre autres sorties autour de Toulon, ses promenades au Revest qui l'enchantèrent et plus particulièrement son excursion au Ragas qui paraissait, à l'époque, le bout du monde ! Belle initiative de la Commission du Patrimoine qui prépare cette exposition depuis plusieurs mois.

gations professionnelles l'entraînent.

Je ne résiste pas à l'envie d'en dévoiler quelques rimes. A propos de l'amour :

*Parlez-moi d'amour*

*Parlez-moi du jour*

*Où le cœur s'éveille*

*Sous un gai soleil...*

Sur les incertitudes de la vie :

*File jeunesse*

*Ne t'arrête pas*

*Aux écueils*

*De la tristesse...*

Et encore sur les oliviers :

*Les oliviers secouent*

*Leurs crinières fanées*

*Malgré le courroux*

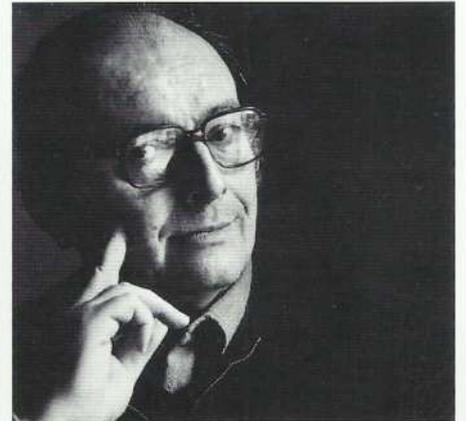
*De l'austère cyprès...*

C'est finement dit avec la retenue et la pudeur poétiques nécessaires. Cela va droit au cœur, même du plus rebelle. C'est fastueusement flatteur au regard par les tons flamboyants des peintures qui émaillent les poésies.

M. Sadoul

## Pierre TROFIMOFF

nous a quittés le 27 juin 1996



Initiateur de la 1<sup>ère</sup> Biennale de peinture du Revest en 64, Trofimoff avait ses racines à Dardennes où vécurent ses parents et sa grand-mère d'origine polonaise. Ce peintre du Midi, né en 1925, suit des cours aux Beaux-Arts de Marseille mais c'est surtout au contact des peintres que naît sa vocation : déjà enfant, il en côtoie plusieurs au Revest. Il crée le Salon des "Moins de Trente Ans" vers 1950 et sera avec Pertus et Baboulène l'un des co-fondateurs de l'école toulonnaise. Le peintre de Dardennes a pu, de son vivant, jouir d'une véritable renommée en France et à l'étranger. Artiste prolifique mais exigeant, on dit qu'il aurait peint plus de 3000 toiles mais en aurait brûlé un tiers !

Le jour de ses obsèques, Mme Fenassile a parlé du peintre "qui pendant toute sa vie a porté haut les couleurs du Revest. Homme de bien et de conviction (...) il aimait passionnément son village (...) et son village l'aimait pour sa gentillesse, sa droiture, son franc-parler, son savoir historique".

La prochaine Biennale du Revest (été 1997), présentera une exposition en hommage à Trofimoff.



## Un livre de poésies

### JEUNESSE

Poèmes écrits et illustrés par la Revestoise

Véronique HIGGONS - 132 pages, 1992.

Publications Périodiques Paul-Dupont.

Disponible à la Bibliothèque municipale ou sur commande chez l'éditeur :

4ter, rue du Bouloi 75004 Paris.

Ce ravissant livre de poèmes est illustré par l'auteur, elle-même peintre. Quatre-vingt deux petits textes ainsi rassemblés, se dévorent avec délectation. On y découvre la jeunesse de Véronique Higgons passée aux Marlets, ses émois, ses réflexions sur la vie et son spleen lorsque loin du Revest, à Paris, ses obli-

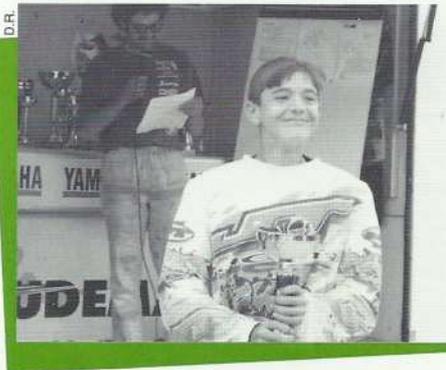
## ► Basket

### Une jeune Revestoise à l'honneur

C'est avec plaisir que nous avons appris la sélection de Virginie HUNT en équipe de France Cadettes. Virginie a participé l'été dernier au tournoi olympique de Roumanie et son équipe a été qualifiée pour le Championnat d'Europe. Bravo et bonne suite !

## ► Moto tout terrain

### Deux Revestoises à l'honneur



Le jeune Mickaël VICENTE, 15 ans (photo), a été sacré champion de la région P.A.C.A.1996 en 80 cm<sup>3</sup> sur course de côte tout terrain à l'issue de la cinquième rencontre comptant pour ce championnat.

Quant à Cyril CORTESI, il se classe 3ème dans la catégorie des 250 cm<sup>3</sup>, après avoir brillamment remporté quatre épreuves sur six.

## ► Une sacrée Cramponnade

Ce sont finalement plus de 200 motos qui ont participé à cette épreuve tout terrain dont le départ a été donné au Revest le dimanche 6 octobre.

## ► Foot-ball

Après plusieurs années de sommeil, l'Entente Sportive vient de redémarrer une catégorie Seniors. Pour son premier match officiel au Revest, la victoire 5 à 0 face à Besse-sur-Issole laisse augurer d'une bonne saison. A suivre...

## ► Voile/Challenge Force 8

Après deux années de victoire, il était difficile de réaliser le grand chelem les 14 et 15 septembre 96 car "Le Revest", un sloop de 9,20 mètres skip-

pé par Cyrille Faure, 19 ans, était le bateau à vaincre. La performance fut honorable puisque sur 101 bateaux engagés, "Le Revest" est arrivé 30ème toutes catégories confondues et 5ème commune de l'aire toulonnaise (avant Le Pradet, La Valette et Saint-Mandrier). Sur un équipage de cinq, à noter la participation d'Alain Soriano, conseiller municipal et de Cécile Renon, rédacteur-en-chef du Revest Magazine.

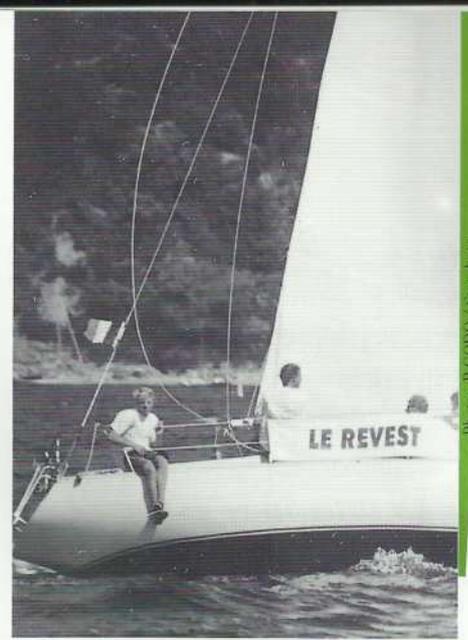


Photo : B.GODD / Sharpshoot

# Les Mots fléchés du Revest

de Pierre Cortez

Lieux revestois	Prénom contracté Auguste	Une unité Enzymes	Prêter Serré	Rivière d'Alsace Accélère	Note Théâtre au Revest	Monnaies de notre cabinet
Considérées			Ratisse			Cinéaste français
Pronom			Célèbre			
	Mort Leva des troupes				Partie de charrue	
Divinité		Pronom	Jeu romain			
Géant vorace		Peau	En rire			
		Début de repos Point articulés			Ruisseaux en vrac Casier de nouveau	
Couvrirs de pierres Peut être de sable						
Boucher une porte	Pour renforcer Voie				Liaison Avant l'oral	Rail en désordre
Truc inversé Lieu revestois					Ventile Groupe communicatif	
Lettre grecque	Monnaie Roi de Juda					Sous bébé
		Drôle de roi				À cette heure
Rempli littéraire Symbole rouge					Télé	Terre
		Au fond s'il est mauvais				Issus
Prix Nobel 1928						
					Filet	

En remettant dans le bon ordre les lettres indiquées par le signe ⊕, découvrez le mot qui a vu le jour en 1912.



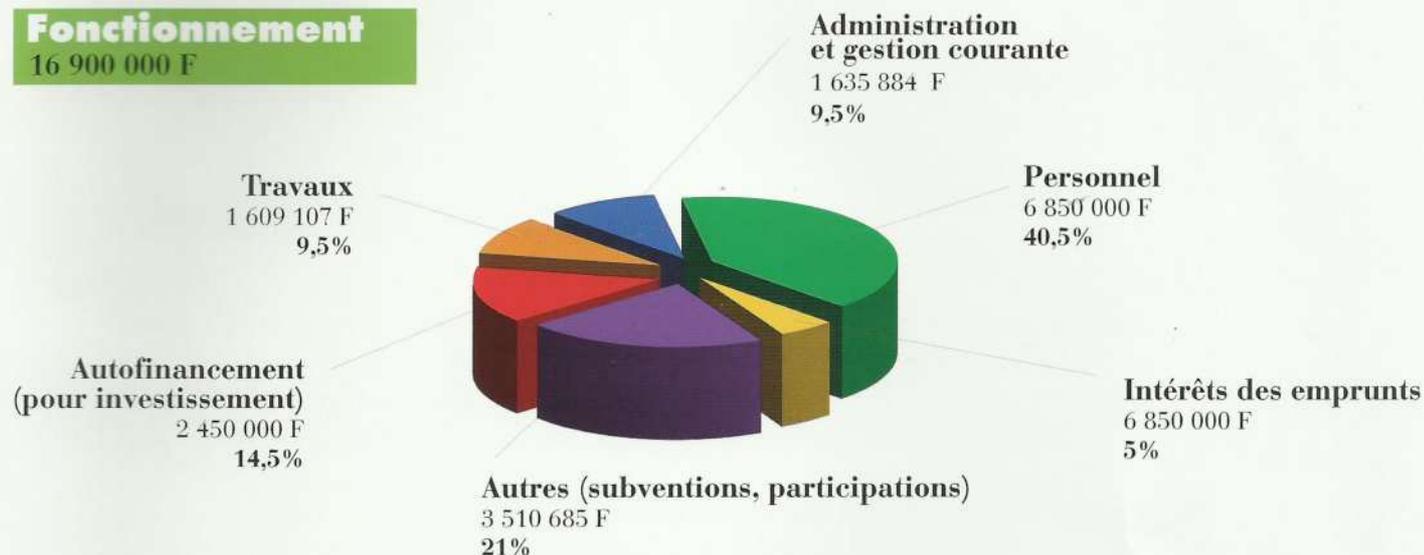
Solution P.2

Comme nous vous l'avions annoncé dans le numéro précédent, voici la présentation illustrée du budget communal 1996, incluant le budget primitif et le budget supplémentaire.

Sur un total d'un peu moins de 24 millions de francs, 71% sont affectés au fonctionnement et 29% à l'investissement. Rappelons que ce budget a été voté à l'unanimité sans augmentation des taux d'imposition (sauf pour les ordures ménagères).

## Fonctionnement

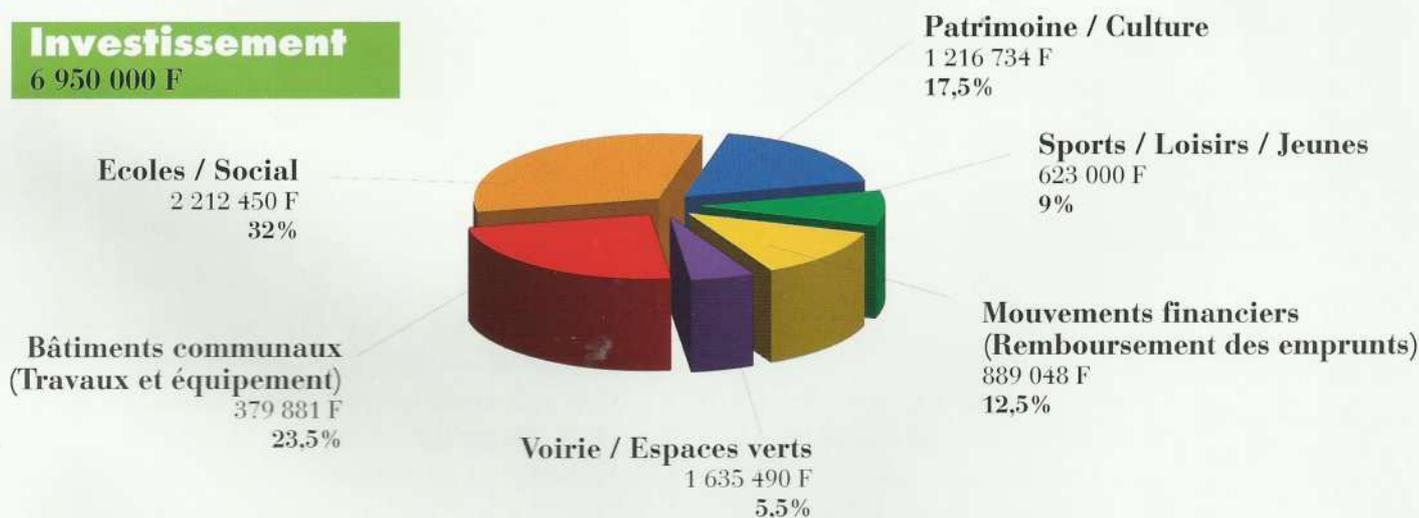
16 900 000 F



- Le coût du personnel communal (40,5%) représente la plus grosse part du fonctionnement, signe que Le Revest a opté pour un service public efficace.
- La part réservée aux participations et subventions reflète à la fois l'implication du Revest dans neuf syndicats inter-communaux et le soutien porté aux associations.
- Enfin, l'autofinancement (14,5%) est constitué d'économies réalisées sur le budget de fonctionnement qui, une fois prélevées, servent à financer nos investissements.

## Investissement

6 950 000 F



L'étude du budget d'investissement illustre bien les trois grands projets actuellement en cours dans notre commune.

- Les 32% consacrés aux écoles et au social sont dûs essentiellement à l'agrandissement de l'école maternelle du village que nous finançons cette année à hauteur de près de 2 MF.
- La portion importante consacrée à la voirie et aux espaces verts (23,5%) est motivée par les travaux d'enfouissement des lignes aériennes et la rénovation de plusieurs artères (rue Foch, route de la Salvatte, chemin des Châteaux d'Eau).
- Les 17% affectés au patrimoine et à la culture financent principalement les travaux de restauration de l'église. ■

# Le REVEST

Janvier/Juin 1997

les-Quatre  
Magazine

## LES RENDEZ-VOUS

### JANVIER

- **Jusqu'au 5** : Exposition "Design" de M. Dufresne et G. Secondi aux Comoni
- **Le 12** : "Bourse des Monnaies" au Cabinet des Monnaies
- **Le 14 à 21h** : "Moulin à paroles" d'Allan Bennett mis en scène par Philippe Dubos \*
- **Le 16** : Concert de blues américain avec Daddy Sweet Cool Breeze
- **Le 18** : Loto organisé par le SLAJ à la salle Pétrarque
- **Le 28 à 21h** : "La Fête à Boris" de Thomas Bernhard mis en scène par Elisabetta Sbiroli \*

### FEBVRIER

- **Les 7 et 8 à 21h** : "Paparazzi" de Matei Visniec mis en scène par Christian Auger \*
- **Le 28 à 21h** : "La Jeanne" de Joseph Delteil mis en scène par Christian Schiaretti \*

### MARS

- **Du 21 mars au 9 avril** : Exposition de photographes italiens aux Comoni
- **Le 1er à 17h et 19h** : "La Bambola" spectacle jeune public par il Teatro delle Briciole \*
- **Le 14 à 21h** : "Le Pélican" d'August Strinberg mis en scène par Catherine Fourty \*
- **Les 21 et 22 à 21h** : "La Guitare" de Michel del Castillo mis en scène par Jack Percher \*

### AVRIL

- **Du 12 avril au 4 mai** : Exposition "George Sand" aux Comoni
- **Le 4 à 21h** : "L'Hypothèse" de Robert Pinget mis en scène par Clyde Chabot \*
- **Le 6** : "A partir de Miles" spectacle jeune public inspiré de la musique de Miles Davies par I Piccoli Principi \*
- **Le 20 toute la journée** : "Foire aux plants" dans le village
- **Le 27** : "Fête des sentiers" organisée par l'Office du tourisme

### MAI

- **Les 17, 18 et 19 toute la journée** : "14ème Foire artisanale" dans le village
- **Les 23 et 24 à 21h** : "Soucis de sorcier" de Jeanne Poitevin mis en scène par l'auteur \*

### JUIN

- **Le 6 à 21h** : "Les Yeux si clairs de Bonnie et Clyde" de Jean-Philippe Ibos mis en scène par Pierre Orma \*
- **Les 20 et 22** : Gala de l'Ecole de Musique et de Danse aux Comoni
- **Le 21** : Fête de la musique et Kermesse des écoles
- **Le 28** : Aioli organisé par l'Office du Tourisme.

\* *Spectacles invités par Les Quatre Saisons du Revest et donnés à La Maison des Comoni.*